

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TALENSAC DU
9 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation : 3 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14 *Votants* : 16

L'an deux mil vingt, le neuf septembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de TALENSAC (Ille-et-Vilaine) proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. BOHUON Armand, Maire

M. DUTEIL Bruno, Mme RICHARD Virginie, M. PERRINIAUX Didier, Mme BERREE Brigitte, M. REPESSE Mickaël, adjoints,

M. GUERIN Philippe, Mme SAMSON Christine, M. GAUTIER Gérard, Mmes VILLEMMAIN Elisabeth, BLONDEAU Sophie, DESMASURES Virginie, MM. ROUX Etienne, DUBREIL Denis, conseillers.

EXCUSÉS : *M. TERTRAIS Yves, Mme THÉZÉ Régine, Mme WILFART Aurélie, M. COLLET Mathieu. Mme DUGUÉ Mélanie*

M. TERTRAIS Yves a donné procuration à M. BOHUON Armand

Mme WILFART Aurélie a donné procuration à Mme DESMASURES Virginie

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : M. GUÉRIN Philippe ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2020

– approuvé à l'unanimité

II – MARCHE DE DEMOLITION des bâtiments existants- centre bourg

– approuvé à l'unanimité

III– AJOUT D'UN POSTE COMPLEMENTAIRE 7H32/ semaine

– approuvé à l'unanimité

IV –DESIGNATION D'UN ELU POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Il est décidé de proposer Yves TERTRAIS, malgré son absence, compte-tenu de sa connaissance de la population.

V – DIVERS

Didier informe l'ensemble du conseil sur différents points.

Didier précise que Mme Morel « bureau d'études » viendra vendredi 11 septembre à 18h00 et ce pendant 30 minutes nous apporter des informations sur les différents matériaux et leur couleur que les élus doivent choisir pour l'épicerie.

Virginie, Etienne, Philippe, Brigitte et Didier seront présents.

Didier propose pour les nouveaux élus d'effectuer une visite au château d'eau pour mieux en comprendre le fonctionnement.

Il prévoit aussi une visite des bâtiments communaux de notre cité, le samedi 24 octobre 2020 de 9h30 à 11h30.

La séance est levée à 20h30